

Votants : 95
Convocation du Conseil de Communauté :
le 29 mars 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 6 avril 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 5 avril 2012

DIRECTION GENERALE DES SERVICES- DEMANDES DE SUBVENTION POUR UN MARCHE D'ETUDES : ETUDE JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIERE DE DEFINITION DE LA PRISE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Lionel COUTINOT, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Catherine FAVIER-AUGEREAU, Jean-Claude FAVRELIERE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Jean-Claude OLIVIER, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Christian BREMAUD à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBault à Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU à Nicole DAVID, Blanche BAMANA à Amaury BREUILLE, Julie BIRET à Franck MICHEL, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Patrick DELAUNAY à Annie COUTUREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Serge MORIN à Anita JAGOUX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Christophe POIRIER à Hüseyin YILDIZ, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Denis THOMMEROT à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Jean-Louis SIMON

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Dominique VALLEE par Jean-Claude FAVRELIERE, Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Jean-Claude OLIVIER, Sylvie DEBOEUF par Lionel COUTINOT, Jean-Michel TEXIER par Bruno JUGE, Christian GRELIER par Catherine FAVIER-AUGEREAU

Titulaires absents :

Pascal DUFORESTEL, Gilbert BARANGER, Christian BREMAUD, Gérard GIBault, Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGUE, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Emmanuel GROLLEAU, Aurélien MANSART, Alain MEMIN, Serge MORIN, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT, Gérard ZABATTA

Titulaires absents excusés : Eliane LE MAITRE

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 AVRIL 2012

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – DEMANDES DE SUBVENTION POUR UN MARCHE D'ETUDES : ETUDE JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIERE DE DEFINITION DE LA PRISE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

Monsieur **Alain MATHIEU**, Président, expose,

Après examen par le Bureau,

La présence de ressources quantitatives importantes dans le territoire niortais, a entraîné l'existence et le maintien de nombreuses structures gérant l'eau potable.

La réforme de l'intercommunalité, le schéma départemental d'eau potable du Conseil Général, l'étude sanitaire de l'Agence Régionale de la Santé, l'analyse des besoins en matière de sécurité quantitative/qualitative de la ressource et de la gestion de l'eau potable, l'examen des statuts des structures et de leurs responsabilités respectives ont montré les limites du maintien en l'état de ces structures. C'est pourquoi, une réduction du nombre de structures gérant l'eau potable est préconisée. Dans ce contexte, la prise de compétence « eau potable » par la CAN est une organisation possible.

A cet effet, la CAN a décidé de programmer une étude, afin d'apporter une aide à la décision à destination des élus, permettant de mesurer les conséquences juridiques, financières et techniques d'une prise de compétence eau potable à l'échelle de son territoire.

Cette étude sera découpée en 3 phases :

- Examen de plusieurs scénarii de prise de compétence
- Mise en œuvre opérationnelle de la compétence
- Le cas échéant, en fonction de l'évolution territoriale de la CAN, adaptation des modalités de mise en œuvre au nouveau territoire

L'estimation de cette étude est de 85 000 € HT.

Elle est susceptible de faire l'objet d'une subvention de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à hauteur de 50% et du Conseil Général des Deux-Sèvres dans le cadre du Programme PROXIMA, dans son volet aide à la décision.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau,
- Solliciter une subvention PROXIMA Aide à la Décision auprès du Conseil Général des Deux-Sèvres,

- Autoriser le lancement d'une consultation des entreprises (procédure adaptée)
- Autoriser le Président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

Motion adoptée par 91 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 4.

Pour : 91
Contre : 0
Abstention : 4
Non participé : 0

Alain MATHIEU

Président